

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2009

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. – DEREAT JY. DURAND A. - HENRY B. - THOMAS D. (Adjoints) – ANGER M. - CREEL G. - GUENNIC MT. – JACOB JL. – JONET S. - LE BAIL J. - LE ROUX P. – LE VEZOUET JP. - MORICE Y. – RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

M. FREMONT L. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.
M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.
Mme MABIN B. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.
M. MORISSEAU M. qui donne pouvoir à M. HENRY B.

ABSENTS :

Mme BOULANGE F.
Mlle MARTIN E.

Mme Martine ANGER a été désignée comme secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance du conseil municipal, M. Pierre SALLIOU rend hommage à M. Georges RUMEN décédé dernièrement et demande d'observer une minute de silence.
M. Pierre SALLIOU accueille M. DELVAL, Percepteur

I Comptes administratifs et comptes de gestion 2008

Avant de présenter le budget, M. DELVAL informe que les dotations accordées par l'état aux communes sont en baisse. Dans le cadre de la DGF, PABU reçoit 142 €/habitant. M. DELVAL indique que la valeur locative des habitations est élevée à PABU, contrairement à certaines communes de la Communauté de Communes, du fait que la commune possède un parc immobilier récent.

M. Marcel LE FOLL Adjoint aux Finances et M. DELVAL, Percepteur présentent :

- Le compte administratif de la commune
- Le compte administratif du lotissement Hameau du Chemin Vert

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 : BUDGET COMMUNE

- Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	1 396 663.30 €	Dépenses	1 279 659.61 €
Recettes	1 973 811.02 €	Recettes	881 675.11 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 : BUDGET LOTISSEMENT HAMEAU DU CHEMIN VERT

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 0 € celui de l'investissement à 0 €

II Budgets primitifs 2009

M. Marcel LE FOLL et M. DELVAL présentent les 2 budgets primitifs :

- Commune
- Lotissement Hameau du Chemin Vert

Le budget de la commune s'équilibre à 1 885 946.22 € en section de fonctionnement et à 1 174 886 € en section d'investissement.

Pour le budget investissement, M. Marcel LE FOLL indique les principales dépenses : 135 000 € (voirie), 40 000 € pour l'aménagement autour de l'église, 70 000 € (sécurisation de la Poterie), 25 000 € (abri pour le cimetière), 25 000 € (maison pour les jeunes), 60 000 € (travaux dans les écoles).

Pour le budget du lotissement du Hameau du Chemin Vert, le budget s'équilibre à 156 401.23 € en section de fonctionnement et à 156 401.23 € en section d'investissement.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget primitif de la commune et du lotissement du Hameau du Chemin Vert.

M. Pierre SALLIOU indique que c'est un budget de transition, avec comme principaux chantiers : la maison des jeunes, la sécurisation de la Poterie.

III Vote des taux des 3 taxes

Suite à une présentation des taux des 3 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux appliqués en 2008 à savoir :

- Taxe d'habitation 16.30%
- Foncier bâti 20.02 %
- Foncier non bâti 57.12 %

IV Affectation de résultat

Pour le budget de la commune, le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser 2008 est de 397 984.50 € Cette somme est à affecter au compte 1068.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette affectation de résultat.

V Exonération foncier bâti – entreprises nouvelles

M. Marcel LE FOLL explique que par délibération du 16 juin 1989, le conseil avait décidé d'exonérer pendant 2 ans les entreprises visées par les articles 44 septies et 44 sexies du CGI créées à partir du 01 janvier 1989 de la taxe foncière sur les propriétés bâties, mais il propose d'annuler cette délibération.

A l'unanimité, le conseil municipal annule cette délibération.

M. Pierre SALLIOU tient à remercier particulièrement M. DELVAL pour son aide dans la réalisation du budget.

VI Demandes de subventions

M. Jean-Yves DEREAT fait part que 2 sociétés ont été sollicitées pour fournir du matériel informatique à l'école du Croissant, à savoir : 2 micros, 2 imprimantes, un portable et un vidéoprojecteur. Le bureau municipal a choisi la société BIOS de ST-AGATHON pour un montant de 3 134.72 € TTC. Le conseil général peut accorder une subvention de 25% du montant HT du matériel.

M. Bernard HENRY explique que des filets ont été installés au terrain de football du Rucær près de la propriété de M. MERRIEN. Le district de football peut accorder une subvention pour la fourniture de filets.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à demander ces subventions .

VII Propriété communale – changement d'affectation

M. Jean-Yves DEREAT explique que la commission enfance et jeunesse s'est réunie pour envisager de transformer la maison « COLEOU » en maison des jeunes. Cette maison remplacerait le local situé derrière la salle de tennis. Il précise que les jeunes seraient associés à la réalisation de ce projet. 13 jeunes fréquentent en moyenne le local jeunes.

M. Jean-Louis JACOB précise que le rez-de-chaussée de la maison serait agrandi, les huisseries changées.

A l'unanimité, le conseil se prononce pour le changement d'affectation de cette propriété.

VIII Questions diverses

M. Pierre SALLIOU informe que pour le lotissement du Chemin Vert, la commune est condamnée à rétrocéder le terrain à MS Constructions, au prix d'acquisition. Tout prochainement, la commune doit rencontrer cette société.

Mme Sylvie JONET informe qu'elle a participé à la commission culturelle à la communauté de communes. Cette commission propose que la commune de PABU accueille un chanteur : Elie GUILLOU. Le coût s'élèverait à 250 €, plus prise en charge des repas et de l'hébergement. Elle évoque également la charte bretonne qui demande aux communes d'installer une signalisation en breton. M. Pierre SALLIOU répond que cela implique une participation financière assez importante. De plus, Mme Sylvie JONET informe que la communauté de communes souhaiterait une politique culturelle à l'échelle communautaire.

Mme Brigitte RINFRAY fait part que la commission Municipale des Enfants se réunit le 01 avril avec la découverte des différents sites de la commune.

Mme Martine ANGER informe qu'un concours de mascotte va être organisé avec les écoles dans le cadre du développement durable.

M. Jean-Yves DEREAT explique que suite à un référendum organisé au sein des 2 écoles sur la consommation d'eau, la grande majorité des parents sont favorables à l'utilisation de l'eau du robinet.

M. Yves MORICE informe que le chemin de randonnée du Froust a été endommagé par des 4X4, et présente un montage photos des dégâts occasionnés.